

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis.
Un an..... \$2.00
Six mois..... \$1.00
Etranger (Union postale)
Un an..... f. 13. 50

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES."

AVIS

Toute demande de
changement d'adresse
doit être accompagnée
de l'ancienne adresse

Telephone : 2327

J. P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye pres Quebec

QUEREC

SAMEDI 26 MARS 1898

M. RENÉ DOUMIC

(Des Etudes)

(Suite et fin)

Nous apprenons ensuite nombre de menus faits sur les *enfances* du preux sceptique sans défaillances ; par exemple, qu'une " arche de Noé " qu'il avait parmi ses jouets lui était une preuve de la vérité des Ecritures " (p. 252). Mais pas une preuve bien solide ; car au sortir du collège catholique où il fut élevé, M. France avait perdu la foi ; chose qui paraît quasi toute naturelle à M. Doumic, lequel s'en explique avec bonhomie en ces trois lignes : " Comment cela était-il arrivé ? Très simplement... Ce qu'on appelait jadis les *affres* du doute n'est plus guère aujourd'hui qu'une métaphore sans emploi. " (P. 255.) M. Doumic en est-il sûr ? En mettrait-il sa main au feu ? Ce mot *affres* du doute n'est-il plus de ceux qui retentissent au fond des âmes des petits Jonffroy de la fin du siècle ? M. Doumic ne se souvient-il pas de cette petite phrase de M. Jules Lemaitre, dans le volume des *Contemporains*, où il analyse les ironies et le scepticisme de M. A. France : " Il y a... des ironies singulièrement douloureuses (1) " ?

Suivent quelques douzaines de jolies phrases balancées suivant le mode d'oscillation familier aux phrases de M. France. Le tout pour arriver à cette douce finale, à d'autres phrases balancées, à de petits airs de flûte sur la vie heureuse où s'établit le sceptique sans défaillances : " On est sans colère, sans passions et sans haine " ; on arrive à " l'ironie, gaieté de la sagesse et sourire de l'âme apaisée " (p. 258). — Bénin, bénin, bénin ; vol d'oiseau du soir, fleurs effeuillées, fin d'un beau jour !.. La musique continue ; ce sont des notes qui tintent en l'honneur des " harmonieux tableaux " de *Thaïs* et de son " impiété charmante " (p. 264). Nos lecteurs savent à quoi s'en tenir sur cette fausse, impure et révoltante fantaisie de M. France. Pour tout le reste, M. Doumic admire, admire, admire et déclare qu' " on ne saurait trop admirer " (p. 265). Quoi... Mais tout ; tout et particulièrement la tâche si difficile, et menée à si bonne fin par M. France, dans la *Rôtisserie de la reine Pédauque*. Quelle tâche ? Celle qui consiste à multiplier avec tant d'art et avec une " intrépidité loyale " les " épisodes incongrus et les gravelures " (p. 266).

(1) *Contemporains*, 2e série, p. 156.

A la fin, tout à la fin, M. Doumic entreprend, avec une intrépidité ingénieuse, de faire entendre au sceptique *Coignard* que son continuel persiflage l'inquiète, et que toutes choses en ce bas monde ne sont point également risibles. Mais son audacieuse remarque est enveloppée dans un pli de rose, dorée comme une pilule pour demoiselles, entourée d'une couche de sucre comme une praline : *Dant crustula blandi...*

La vérité qu'il faudrait accentuer, ce serait celle-ci : " Vos livres, malgré votre talent et en raison de votre talent, sont de mauvais livres ; vos œuvres sont de méchantes actions ! " Mais il y aurait des risques à courir ; on se ferait barrer les passages, rues et ruelles qui aboutissent au pont des Arts. Alors on enveloppe, on gaze, on dore ; ou bien on laisse la vérité se morfondre dans son puits.

Néanmoins, M. Doumic, quand il veut, sait parler hardiment et en des termes qui, selon son expression, retentissent au fond des âmes. Le plus beau chapitre de son livre est le plus vaillant ; c'est le dernier ; il a pour titre : *les Statues de Paris*. L'auteur n'a plus en face de lui des gens de lettres, mais des scélérats coulés en bronze ; et il fouette ce bronze ignominieux, il jette sur ces figures impudentes quelques gouttes de cette encre corrosive dont on eut autrefois le courage d'arroser les "demoiselles Carpeaux". Au nombre de ces hon-teux héros étalés sur les places publiques ou dans les jardins, M. Doumic dédaigne de nommer quelques-uns des pires, Voltaire, Rousseau, Gambetta ; mais il désigne au mépris de tous les bons Français Etienne Marcel, le traître ; Etienne Dolet, voleur, assassin, hérétique et "athée-relaps" ; Diderot l'impie et le corrupteur " crevé de mangeaille " ; Danton le furieux buveur de sang ; Mürger, le bohème gouaillieur. Chemin faisant, il dit son fait au pauvre Verlaine, vieil enfant cynique et ivrogne qui eut parfois le vin pieux et qui, ces jours-là, entre deux hoquets, chantonnait sur des airs très faux des cantiques en charabia. Ses adorateurs veulent aussi le poser sur un socle et mettre cela dans quelques coin des jardins du Luxembourg. M. Doumic se fâche. Et il demande, l'histoire en main, l'éloquence aux lèvres, pourquoi nous oublions nos plus pures gloires, pourquoi ceux qui nous gouvernent glorifient toutes les hontes et tous les vices. Il interroge l'avenir, et se tournant vers les détenteurs des pouvoirs publics, il s'écrie : " Quels lendemains se prépare une ville qui dresse sur ses places la statue de l'Émeute, la statue de la Désobéissance aux Lois, la statue de l'Im-moralité, la statue de la Violence et de la Haine ? " (P. 319.)

On ne saurait ni mieux raisonner, ni parler avec plus d'à-propos, de vigueur, d'émotion, de justice. Voilà comment il convient de dire la vérité aux vivants, aux morts, à tout le monde. Voilà un devoir bien compris de l'écrivain et bien rempli ; et quel plaisir c'est pour nous d'y applaudir !

Hâtons-nous de conclure. La critique est un noble métier, un vrai métier d'homme libre. M. Anatole France dans une phrase où, comme d'habitude, il insinue presque autant d'erreurs que de syllabes, établit ceci en principe : " Il lui a fallu (à la critique) pour se développer une époque d'absolue liberté intellectuelle. Elle remplace la théologie, et si l'on cherche le docteur universel, le saint Thomas d'Aquin du dix-neuvième siècle, n'est-ce pas à Sainte-Beuve qu'il faut songer (2) ? " — Voilà le ton ordinaire de M. France, et un faible échantillon de ses impertinences. Tout cela est faux. Ce n'est pas dans un temps de libre-pensée qu'il faut chercher la liberté intellectuelle ; et, grâce à Dieu, la théologie n'a pas été remplacée : Sainte-Beuve est un bien petit garçon auprès de saint Thomas d'Aquin. Mais au critique, comme au théologien, toute proportion gardée, il faut une liberté d'âme, qui, en respectant les hommes sache condamner, avec une " intrépidité loyale ", l'erreur, le mensonge, le vice, et les œuvres où tout cela fourmille.

C'est le devoir. C'est la seule méthode de dire utilement la vérité aux vivants et aux morts ; surtout aux vivants. Mais, je l'avoue et je demande qu'on veuille m'en croire, si c'est un devoir de dire la vérité à ses contemporains, ce n'est pas toujours un plaisir bien vif et sans mélange.

VICTOR DELAPORTE S. J.

(2) *Le temps*, 25 mars 1888.

UNE SCISSION AUX SCIENCES PSYCHIQUES

L'article suivant est extrait du *Figaro*, feuille peu suspecte de *mysticisme*. C'est une nouvelle preuve que le luciférianisme n'est pas un mythe, mais existe bien réellement. Les *révelations* de Bataille-Taxil-Vaughan tenaient sans doute du roman sous certains rapports ; mais sous d'autres, elles étaient appuyées sur la réalité. Voilà une vérité qui devient de plus en plus claire.

Mgr Méric vient de donner sa démission de président de la Société des sciences psychiques pour fonder une Société rivale, dont le premier article statuaire contiendra cette dé-

claration de principe : " Soumission absolue à tous les enseignements de l'Eglise. "

Cette Société rivale s'appellera : " Académie des études psychiques. " Elle tiendra des séances à l'Institut catholique, où sa première réunion aura lieu probablement mardi prochain. Enfin, elle aura une revue spéciale, avec ce titre : *Revue du monde invisible*.

Pourquoi cette scission ? C'est que Mgr Méric a appris que le docteur Encausse, plus connu sous le nom de Papus, et dont l'influence grandit chaque jour à l'hôtel des Sociétés savantes, est tout bonnement le président du Suprême Conseil de l'ordre martiniste, c'est-à-dire le chef visible et militant de tout le martinisme.

Qu'est-ce que le martinisme ? Ce n'est pas seulement une Société secrète, condamnée comme telle par l'Eglise. C'est une religion dont les adeptes font profession de haïr le Dieu des catholiques, c'est-à-dire le Principe mauvais, qu'ils opposent au Dieu du martinisme et de la Kabbale, Principe bon, esprit de lumière.

Quant aux sentiments personnels de Papus à l'égard du catholicisme, on les trouve exprimés, sans le moindre détour, dans ses ouvrages. Voici, par exemple, un passage de *l'Illuminisme en France* que je copie textuellement :

" Aujourd'hui, la papauté, sentant son armée perdue, lance tous ses soldats à l'assaut de la forteresse maçonnique. Mais la lutte de ces deux pouvoirs importe peu. L'esprit gnostique, caractérisé par l'alliance de l'intuition et de la science, est dès maintenant vainqueur de l'esprit clérical, et peu nous chaut la longueur de l'agonie du dernier vestige de la Louve romaine. "

Que peuvent bien vous faire, objectera-t-on aux dissidents, les sentiments personnels de Papus ? Les statuts de la Société des sciences psychiques n'imposent aucune adhésion au catholicisme.

Sans doute, mais il y a un article de ces statuts d'après lequel les sociétaires doivent se partager, en nombre égal, entre ecclésiastiques et laïques. Or, cette article est devenu lettre morte. Les laïques sont maintenant beaucoup plus nombreux que les ecclésiastiques dans la Société, et c'est précisément Papus qui a présenté et fait accepter la plupart des nouveaux membres.

Aussi, Mgr Méric prévoit-il que les catholiques seront, un jour ou l'autre, contraints de battre en retraite. Et il estime qu'il vaut mieux pour eux s'en aller quand ils peuvent encore le faire avec dignité.

AURONS-NOUS DES REFRACTAIRES ?

Depuis que le Pape a dit aux catholiques français d'accepter la forme de gouvernement qui existe actuellement en France, tout en combattant, ou plutôt, pour mieux combattre les mauvaises lois, un certain nombre de royalistes se montrent plus ou moins réfractaires à la direction pontificale, sous divers prétextes. Les uns disent que le Pape est mal renseigné sur la situation ; qu'il ignore le caractère du peuple français ; qu'il est trompé par le nonce et par certains personnages qui l'entourent ; d'autres prétendent que le Pape n'étant infallible que lorsqu'il parle *ex cathedra* pour définir un point de dogme ou de morale, on n'est pas obligé de l'écouter, de lui obéir lorsqu'il donne une direction politique ; d'autres, encore, observant extérieurement un certain respect pour la parole et la personne du Pape, mais intérieurement ils gémissent sur ce qu'ils considèrent comme une erreur fatale de sa part, et souhaitent ardemment que Rome donne une nouvelle direction plus conforme à leur manière de voir. Ceux-là ne parlent pas contre le Pape, mais ils n'entrent pas franchement et résolument dans la voie que le Pape a tracée.

Tous ceux-là sont des réfractaires plus ou moins prononcés et plus ou moins conscients.

La *Semaine religieuse*, de Québec, dans son numéro du 19 mars, rappelle très opportunément que c'est une véritable faute et une faute grave de se montrer réfractaire aux directions pontificales.

Un bon père jésuite, à qui nous sommes redevable des quelques notions de droit ecclésiastique que nous possédons, nous a souvent mis en garde contre une erreur assez subtile et fort commune de nos jours. On entend souvent dire : Après tout, quand le Pape ne parle pas *ex cathedra*, quand il ne définit pas une question de dogme ou de morale, c'est un homme comme un autre, et il peut se tromper, et surtout être trompé. Particulièrement, si le Pape est un diplomate, il peut être facilement berné par les hommes politiques, par les gouvernements. Quand il s'agit d'un pays situé loin de Rome, le Pape est souvent mal renseigné, saisit mal la situation, ne connaît pas tous les courants et les contre-courants de l'opinion, ignore une foule de choses qu'il est essentiel de savoir pour pouvoir donner une direction pratique et efficace. Dans ces cas-là, ce sont les évêques du pays qui sont plus en état que le Pape de diriger les fidèles.

Qui n'a entendu tenir des propos semblables dans notre bonne ville de Québec, surtout depuis la publication de l'Encyclique *Affari vos* ?

Le mal est peut-être général, mais nous croyons que c'est principalement à Québec qu'on se livre, en toute liberté, dans les salons, dans les cercles, sur la rue même, à ce courant d'idées extrêmement dangereux.

C'est là, nous le répétons, un courant d'idées extrêmement dangereux. Le bon père jésuite dont nous parlions tout à l'heure, nous a maintes fois fait remarquer que ceux qui pensent et parlent ainsi, s'ils ne sont pas encore schismatiques, sont certainement engagés dans la

voie descendante et facile qui conduit au schisme. *Facilis descensus Averni* !

Sans doute, lorsqu'il gouverne et dirige les évêques, les prêtres et les fidèles, le Pape ne jouit pas de cette infailibilité absolue qui lui est propre lorsqu'il parle *ex cathedra* sur une question de dogme ou de morale. Dans le gouvernement de l'Eglise il peut se tromper et être trompé quelquefois. Il peut être induit en erreur dans les questions de détail ; se faire illusion sur telle ou telle personne, etc. Mais cela ne veut pas dire qu'il se trompe toujours ni même souvent. Humainement parlant, il est bien placé pour voir ce qui se passe dans le monde entier. Elevé au dessus des compétitions et des passions particulières qui agitent les différents peuples, il peut les juger tous avec une souveraine impartialité, une suprême indépendance.

Puis, n'oublions pas que le Pape a des secours surnaturels que nul autre homme ne reçoit, parce que Dieu lui a confié une mission et une responsabilité qui n'incombent à aucun autre mortel : Il doit conduire tous les croyants, évêques et fidèles, princes et sujets, dans la voie du salut.

Il n'est certainement pas permis de soutenir que la direction générale donnée aux fidèles par le Pape peut être une direction funeste, contraire aux véritables intérêts de l'Eglise et au bien des âmes. Pierre a reçu de Notre-Seigneur Jésus-Christ la mission de paître, c'est-à-dire de conduire, de diriger tout le troupeau, agneaux et brebis, fidèles, prêtres et évêques ; et il est impossible qu'il n'ait pas reçu, en même temps que cette charge formidable, les grâces nécessaires pour la remplir convenablement. Il est impossible que le Pape, qui est absolument infallible comme Docteur universel, puisse se tromper fatalement comme Pasteur universel. Les pâturages où il conduit son troupeau ne peuvent pas être des pâturages malsains, délétères ; au contraire, ils doivent nécessairement être adaptés aux besoins des agneaux et des brebis qu'il est chargé de paître.

En d'autres termes, la direction que le Pape donne à l'Eglise universelle, ou à une Eglise particulière, doit être la vraie direction dont cette Eglise a besoin dans le moment.

Voilà, en résumé, l'enseignement que nous avons reçu, sur ce point, de notre bon précepteur, et nous savons que c'est la vérité ; car dans son Encyclique *Sapientia Christiana*, Léon XIII déclare " qu'il appartient de droit divin à l'Eglise, et dans l'Eglise, au Pontife romain, de déterminer, en ce qui concerne la fin de l'homme et les moyens d'y arriver, ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire. "

Maintenant, tout le monde, au Canada, et particulièrement à Québec, accepte-t-il réellement cette doctrine sur la suprématie de Pierre, non seulement comme Docteur, mais aussi comme Pasteur ? Quelques-uns, sous prétexte de respecter et de faire respecter l'autorité très réelle et très sacrée des évêques, ne tombent-ils pas, ou du moins ne sont-ils pas grandement exposés à tomber dans l'épiscopatisme, ou l'exagération de l'autorité épiscopale au détriment de l'autorité pontificale ? Nous avons de graves raisons de le craindre.

Nous savons — la chose est parfaitement notoire à Québec — que plusieurs conservateurs ne cachent pas l'amère

déception qu'ils ont éprouvée à la lecture de l'Encyclique *Affari vos*. La lettre du Pape n'est pas du tout ce qu'ils auraient voulu qu'elle fût. Elle ne contient pas plusieurs choses qu'ils espéraient y trouver, et elle renferme certaines propositions qui leur paraissent de trop. Ces choses-là se disent ouvertement dans les réunions plus ou moins nombreuses : on discute la lettre du Pape avec amertume, on en déplore le ton, on en signale les lacunes avec colère. Pourquoi le Pape n'a-t-il pas approuvé la loi remédiate Dickey ? pourquoi n'a-t-il pas loué le gouvernement conservateur qui l'a proposée ? pourquoi n'a-t-il pas blâmé nommément ceux qui l'ont combattue ? Voilà ce qui se dit couramment à Québec, dans certains cercles politiques et autres. On va même jusqu'à dire qu'il aurait fallu excommunier carrément tous ceux qui se sont opposés à la loi Dickey et qui ont refusé de voter pour les candidats conservateurs aux dernières élections fédérales. Et au lieu de cela, l'Encyclique ne fait même pas allusion à la loi Dickey et au gouvernement qui l'a proposée, et admet la multiplicité des moyens pour arriver au but proposé. Décidément, le Pape est vieux, le Pape est loin, et surtout le Pape a été abominablement mal renseigné par Son Délégué et horriblement berné par Laurier et Fitzpatrick !

Voilà comment pensent et parlent, en l'an de grâce 1898, trop de nos concitoyens !

Qu'on ne dise pas que nous exagérons : des conversations de cette nature sont fréquentes à Québec dans certains cercles conservateurs et gallicans. Car le vieux gallicanisme, religieux et politique, qui a été importé de France, dès la fondation de la colonie, n'a jamais été entièrement extirpé du sol canadien. Il est resté une forte racine de l'une et de l'autre espèce de gallicanisme : du gallicanisme religieux qui, avec Bossuet, exalte l'autorité épiscopale au détriment de l'autorité pontificale ; du gallicanisme politique qui, exagérant le pouvoir politique, voudrait y soumettre l'Eglise. Tantôt nous avons une poussée de l'une de ces deux espèces, tantôt de l'autre. Actuellement, c'est le gallicanisme religieux qui fleurit, le gallicanisme des conservateurs. Demain, ce sera le gallicanisme politique, le gallicanisme des libéraux qui reverdira.

Les deux sont également dangereux.

Nous trouvons que le scandale a assez duré. Le langage qu'on tient ouvertement dans certains milieux est devenu tellement scabreux qu'il est du devoir de tout journaliste qui a connaissance de ce qui se passe d'élever la voix et d'engager ces réfractaires en herbe à entrer un peu en eux-mêmes.

Afin qu'on ne puisse pas nous accuser d'exagération, nous allons donner quelques extraits de lettres que nous avons reçues.

C'est surtout au Délégué du Pape qu'on en veut. C'est surtout contre lui qu'on déblatère à qui mieux mieux. Mais ces injures atteignent le Pape lui-même ; car c'est particulièrement sur le rapport de son Délégué que le Saint-Père a dû baser la partie directive de son Encyclique. En ravalant le Délégué on ravale donc l'Encyclique.

Nous demandons pardon à nos lecteurs des citations qui vont suivre. Ce qu'on va lire est triste et humiliant ; mais pour guérir certaines plaies il faut les découvrir.

Par ce qu'on se permet d'écrire, froidement, que nos lecteurs jugent ce qui doit se dire dans les conversations particulières et dans la chaleur de la discussion.

Maintenant citons :

" Expliquez-moi ce mystère-ci, mon cher monsieur. Sa Sainteté Pie IX a passé sa vie à condamner le libéralisme sous toutes ses formes et les libéraux. Comment se fait-il qu'ayant cru, sur la fin de son règne, que nous avions besoin d'un délégué au Canada, il ait choisi pour cette mission si importante un franc libéral et par dessus le marché un libéral irlandais ?

" Comment se fait-il que l'honorable Fitzpatrick ait réussi à obtenir pour délégué encore le fils d'un libéral, élevé lui-même dans les idées libérales et, d'après les apparences, pardonnez-moi ma franchise, gagnée d'avance à la cause libérale ? "

Nous croyons que le mystère s'explique ainsi : pour une certaine école tous ceux qui ne partagent pas absolument la manière de voir de cette école, même sur les questions qui n'ont aucun rapport avec le libéralisme, sont des libéraux. Certes il ne faut pas fermer les yeux sur le libéralisme et ne le voir nulle part. Mais il ne faut pas, non plus le voir partout.....chez les autres.

Continuons nos citations :

" Car enfin Mgr Del Val a fricoté avec les libéraux et a passé son temps à leur faire des m'amours. Il est incontestable que son fameux télégramme à la veille des élections locales, télégramme envoyé sans doute avec les meilleures intentions du monde et sous prétexte de rester neutre entre les deux partis, a causé un tort immense au parti conservateur et a contribué pour beaucoup à sa ruine. "

Voilà comment on écrit en certain milieu. Figurez-vous, si vous le pouvez, comment on parle dans ce même milieu.

Voici une autre citation, à propos de la condamnation du *Soleil* par Mgr de Chicoutimi :

" Si un évêque est blâmé pour avoir voulu préserver ses diocésains d'une lecture aussi malsaine, ce sera une preuve de plus d'après moi qu'avec de l'argent on peut faire bien des choses regrettables même à Rome, aujourd'hui comme au moyen âge. "

N'est-il pas temps de signaler le mal, afin que ceux qui tiennent de tels propos soient amenés à réfléchir sérieusement sur le danger auquel ils s'exposent ?

Que l'histoire de l'Eglise enregistre de tristes défaillances, même à Rome, causées par la cupidité inhérente à notre pauvre nature, cela est incontestable. Il n'y a pas de mal à rappeler, parfois, et avec à propos, ces faits historiques, car la vérité a ses droits imprescriptibles. Il est également permis de supposer que ce qui s'est produit jadis, peut se renouveler de nos jours. C'est dans l'ordre des choses possibles.

Mais ce que nous n'admettons pas, c'est que l'on soit justifié, ou seulement excusable de croire à un acte de corruption uniquement parce que Rome donne une direction qui ne cadre pas avec nos idées et nos désirs. Cela nous paraît intolérable, nous dirons volontiers, odieux. Et, cependant, dans certain milieu, cela se voit souvent. Du moment que le Saint-Siège fait quelque chose qui ne cadre pas avec ses vues, tout de suite, et sans aucune preuve, on se dit : voilà le fruit de la corruption ! C'est un état d'âme qui n'est pas sans péril.

Quant au cas particulier qui nous occupe, non seulement il n'y a aucune raison de croire que l'argent y a joué un rôle quelconque, mais il est clair, pour celui qui connaît les faits et qui a vu les documents se rapportant à ce cas, que la pensée seulement d'employer la corruption n'a pas dû venir à l'esprit de qui que ce soit. Nous espérons qu'on ne nous obligera pas à être plus précis sur ce point.

Voici maintenant quelques passages d'une autre lettre que nous avons reçue, moins violente que la première quant à la forme, mais tout à fait dans la même note pour le fond :

"Je crois de tout cœur à l'infailibilité pontificale et j'y croyais pareillement avant le concile du Vatican, mais je vous avouerai franchement que je n'ai pas une vénération profonde pour la diplomatie romaine."

Puis notre correspondant cite cette parole attribuée au cardinal Pecci, frère de Léon XIII :

"Très Saint-Père, quand vous parlez et agirez comme pape, ah ! ce sera magnifique ! Mais quand vous voudrez faire de la diplomatie vous vous ferez jouer par tous ces rusés coquins."

Nous ignorons si la parole est authentique, et cela nous importe peu.

Il y a des papes qui font plus de diplomatie que d'autres. Affaire de tempérament. Mais tous en font plus ou moins. Affaire de nécessité. On peut avoir une plus haute admiration pour les papes qui font le moins de diplomatie possible ; mais il y a une vérité qu'on ne doit pas oublier, c'est que le Pape, qu'il soit trop diplomate au gré des uns, ou pas assez diplomate au gré des autres, n'engagera jamais l'Eglise dans une mauvaise voie.

Un pape naturellement porté à la diplomatie aura les grâces voulues pour ne pas pousser les concessions trop loin ; de même qu'un pape au caractère intrinsèque saura entamer des négociations quand il le faudra pour le bien de l'Eglise.

Qu'on admire ou qu'on n'admire pas la diplomatie romaine, on n'a pas le droit de s'inquiéter : le Pape n'en abusera pas, voilà ce qui doit nous rassurer.

Autre citation :

"Je ne prétends pas, non plus, que le S. Pontife n'ait pas le droit d'envoyer des nonces, des délégués, des légats, etc, ni qu'il ne soit pas à propos de le faire dans bien des cas. Assurément, je me rendrais ridicule en prétendant que mon Ordinaire n'a pas le droit de faire des enquêtes sur mes faits et gestes quand il le jugera à propos. Supposons, pour un instant, que M. A. B. ait porté plainte contre moi à mes supérieurs ecclésiastiques et que Monseigneur, voulant lui rendre justice, ait nommé commissaire enquêteur Mgr X. ou l'abbé Y. (nous supprimons les noms propres), il eût usé de son droit et rempli un devoir, mais n'aurais-je pas eu le droit incontestable d'imiter pour une fois saint Thomas Becket disant au pape : Très S. Père, Votre Sainteté m'a témoigné déjà une très-grande bonté et de la confiance, comment se fait-il qu'elle ait envoyé en qualité de légat en Angleterre mon ennemi personnel et un homme qui passe pour convoiter mon siège ?", et de dire à mon évêque : Monseigneur, n'est-il pas regrettable que sous prétexte de rendre justice à mon ennemi vous envoyiez ici un homme que ses antécédents et ses idées bien connues rendent incapable d'impartialité."

Nous pensons bien que le rapprochement entre Mgr X. et l'abbé Y., que notre correspondant considère comme ses ennemis personnels, et l'ennemi personnel de S. Thomas, manque entièrement de justesse et de justice. Mais ce qui est certainement injuste, c'est la supposition que Mgr Del Val était l'ennemi de quelqu'un au Canada, et incapable, par conséquent, d'impartialité. Car c'est là la conclusion qui découle nécessairement de ce rapprochement. Comment Mgr le Délégué pouvait-il être l'ennemi de quelqu'un au Canada ? C'est une supposition absolument gratuite.

Ou le dit *libéral* dans le mauvais sens du mot. L'a-t-on prouvé ? Jamais. Mais le fût-il réellement que cela ne justifierait pas l'accusation qu'on porte contre lui de s'être montré l'ennemi personnel de quelqu'un au Canada.

Une dernière citation :

"Je crois être un bon prêtre animé de l'esprit de Dieu, et je vous dis en toute sincérité que le passage de Mgr Del Val au pays est, à mes yeux, un immense malheur pour la religion en ce pays."

Nous ne contestons pas les vertus sacerdotales de notre correspondant, et la sincérité de ses convictions qui sont partagées, du reste, nous le savons, par un certain nombre de ses confrères. Mais nous ne pouvons pas envisager la situation comme il l'envisage. Nous sommes convaincu, au contraire, qu'il sortira un très grand bien de la mission de Mgr Del Val. Les observations du Délégué ont dû achever de renseigner le Saint-Siège sur les maux dont nous souffrons. Et connaissant ces maux, le médecin suprême des âmes nous appliquera le remède que réclame notre état.

Un mot au "Soleil"

Le *Soleil* termine ainsi un long article, plus ou moins à notre adresse, dans son numéro de lundi :

"Non, M. Tardivel, nous ne sommes pas des gallicans. Et parmi les journalistes du pays, — vous le savez bien, — ce n'est pas nous qui sommes le plus mal à l'aise sous la direction de l'Encyclique *Affari vos*."

On se convertit à tout âge ; et si réellement il n'y a plus de taches, gallicanes ou autres, sur le *Soleil* de M. Pacaud, nous nous en réjouissons sincèrement.

Mais que M. Pacaud n'aille pas prétendre que ni lui ni les chefs de son parti n'ont jamais versé dans le gallicanisme et le libéralisme ! Ça ne serait pas vraisemblable !

Nous admettons bien que la partie directive de l'Encyclique *Affari vos* met le parti libéral assez à l'aise..... pour le moment ; car elle donne aux gouvernants d'Ottawa et de Winnipeg le temps de respirer. Mais qu'on ne s'imagine pas, dans le camp libéral, que le bon temps durera toujours. Le Pape accorde à ces messieurs la faculté de régler la question scolaire à leur manière, pourvu, toujours, qu'ils s'entendent avec les évêques. Mais il faut qu'ils la règlent ; il faut qu'ils rendent justice pleine et entière à la minorité manitobaine. S'ils ne le font pas, la partie directive de l'Encyclique les mettra fort mal à l'aise.

Puis, il y a la partie doctrinale de la lettre pontificale. M. Pacaud va-t-il prétendre sérieusement que l'enseignement du Pape sur les périls de l'école neutre cadre bien avec les doctrines de son parti ?

Non, monsieur Pacaud, vous feriez bien

mieux d'avouer, comme un homme, que vous aussi, vous avez à modifier vos opinions pour les mettre en harmonie avec l'Encyclique. M. Laurier déclare bien, lui, que son entrevue avec le Pape a changé considérablement sa manière de voir. Pourquoi auriez-vous honte de dire que l'Encyclique vous a appris quelque chose ?

TROIS OBSERVATIONS A LA "DEFENSE"

La *Défense*, de Chicoutimi, numéro du 17 mars, nous consacre trois colonnes. Nous allons lui faire trois observations seulement ; car nous ne tenons pas à "polémiquer" inutilement avec lui.

1o La *Défense* dit :

"Entre ce que nous avons écrit et ce que la *Vérité* nous fait dire, il y a une nuance qui n'est pas insaisissable."

Nous engageons notre confrère à ne pas adopter cette manière de discuter, trop en vogue au Canada.

Nous n'avons rien fait dire à la *Défense*, pour l'excellente raison que nous avons cité *intégralement* ce qu'elle a dit.

Nous ne discutons jamais avec un confrère sans commencer par mettre *loyalement* sous les yeux de nos lecteurs les paroles mêmes que nous nous proposons de critiquer. Voilà une règle que nous nous sommes tracée au commencement de notre carrière de journaliste, il y a vingt-cinq ans ; et nous l'avons toujours suivie avec une scrupuleuse fidélité.

Nous ne prétendons pas à beaucoup de qualités comme écrivain, mais nous avons la certitude d'être *loyal* dans nos polémiques.

Faire dire à un adversaire ce qu'il n'a pas dit, nous a toujours paru une abomination, et pour être bien certain de ne jamais la commettre, nous ne discutons les paroles d'un confrère qu'après les avoir citées *textuellement* et *intégralement*.

Nous invitons donc la *Défense* à retirer, tout d'abord, cette injure qui, pour nous, est vraiment sanglante, et qu'il nous adresse sans la moindre provocation ou excuse.

Qu'il dise, tant qu'il voudra, que nous l'avons *mal compris*. Mais nous ne lui permettrons pas d'affirmer ou d'insinuer que nous lui avons fait dire quoi que ce soit.

2o La *Défense* dit encore :

"D'où vient donc cette obstination de la *Vérité* à mêler sans cesse le nom de Son Eminence le Cardinal Vaughan à cette polémique ?

"Voudrait-elle nous dire à quel titre le Cardinal Vaughan serait plus responsable des articles du *Tablet* que Mgr l'Archevêque de Cyrène ne l'est de ceux de la *Vérité* et Mgr Labrecque de ceux de la *Défense* ?"

Ce n'est pas nous qui avons mêlé le nom de Son Eminence le Cardinal Vaughan à cette polémique ; c'est l'honorable M. Chapais qui l'y a mêlé en annonçant au public canadien, avec l'à propos et de la manière que l'on sait, que le *Tablet* se publie sous le patronage du cardinal, que ce journal lui est attaché par beaucoup de liens.

Du reste, la *Défense* avait mis en cause nos "coreligionnaires anglais". C'est un terme assez général, ce nous semble, pour comprendre le cardinal

Vaughan. Il nous était donc parfaitement permis de parler, dans notre réponse, du chef de nos "coreligionnaires anglais" et de rappeler ses sympathies bien connues pour les catholiques français.

Nous ne savons pas, bien entendu, quelles relations existent entre Mgr de Chicoutimi et la *Défense* ; mais il est notoire qu'entre Mgr l'Archevêque de Cyrène et la *Vérité* il n'y a aucun lien quelconque, à part le lien qui existe entre tout journal catholique et l'ordinaire du diocèse où ce journal se publie. Tandis qu'il est également notoire. — M. Chapais a eu soin de le proclamer aux quatre coins de la Province — que le *Tablet* "se publie sous le patronage indirect de Son Eminence". Il est même généralement admis, croyons-nous, dans les cercles bien renseignés, que le Cardinal Vaughan est le propriétaire du *Tablet*. Il est donc souverainement puéril de demander à quel titre ce prélat serait plus responsable des articles du *Tablet* que Mgr de Cyrène ne l'est de ceux de la *Vérité*.

3o Enfin, la *Défense* veut savoir pourquoi nous avons déclaré que nous protestions contre son article pour dégager notre solidarité. Et le confrère ajoute :

"Il est bien vrai que M. Tardivel a fait à la *Défense* un accueil des plus chaleureux, après lui avoir fait l'honneur très considérable d'écrire un article spécialement pour son premier numéro. Nous l'en avons remercié et lui renouvelons ici l'expression de notre reconnaissance. Cependant, nous ne croyons pas que ce seul fait, même s'il devait se renouveler — et on nous permettra de l'espérer — constitue un lien de solidarité tel que M. Tardivel puisse être tenu responsable des opinions émises par le directeur de la *Défense*."

Notre confrère se trompe entièrement sur le motif qui nous a poussé à dégager notre solidarité en protestant contre son article.

La *Défense* — qu'on relise son écrit reproduit dans notre numéro du 12 mars — prétendait parler au nom de la nationalité canadienne-française, au nom de l'influence française dans la Province de Québec. Elle prétendait voir une conspiration de l'opinion catholique anglaise contre cette nationalité, contre cette influence.

Or nous croyons avoir défendu quelquefois la nationalité canadienne-française, l'influence française en ce pays. Certes, nous ne prétendons pas, pour cela, avoir le droit exclusif de parler au nom de cette nationalité, de cette influence ; mais nous ne reconnaissons pas, non plus, ce droit au directeur de la *Défense*. Voilà pourquoi, chaque fois qu'il parlera au nom de cette nationalité et de cette influence, et qu'il tiendra un langage qui nous paraîtra de nature à compromettre, à l'étranger, ces deux choses qui nous sont aussi chères qu'à lui, nous ferons entendre une protestation afin de dégager notre solidarité. Car entre journalistes qui prétendent défendre la même cause nationale, il existe une véritable solidarité, particulièrement vis-à-vis des autres peuples.

Quant au fond du débat, nous n'avons absolument rien à y ajouter. Nous n'avons pas, non plus, la moindre chose à retirer.

UNE LETTRE DU SOVERAIN PONTIFE

Le Souverain Pontife a daigné écrire à S. Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, la lettre suivante, en réponse à une circulaire adressée à son clergé, par l'éminent prélat, qui en avait soumis un exemplaire à l'approbation du Saint Père :

A Notre cher Fils Adolphe-Louis-Albert, cardinal Perraud, évêque d'Autun, de Châlon et de Mâcon.

Notre cher Fils.

Nous avons reçu et lu avec un vif intérêt votre circulaire concernant quelques points de discipline ecclésiastique, et Nous ne doutons pas que votre clergé, dont nous connaissons la haute piété, n'ait accueilli avec docilité vos avis et vos sages conseils.

Parmi les divers points que vous avez mis en relief, il en est un surtout qui a spontanément fixé Notre regard, comme étant la base même et la condition essentielle de la discipline sacrée : Nous voulons parler de votre paragraphe sur l'esprit d'obéissance et de soumission au Siège apostolique et à l'autorité épiscopale. En attirant sur ce sujet l'attention de vos prêtres, vous avez voulu, et cela avec beaucoup de raison, les prémunir contre cette fièvre d'indépendance et de liberté effrénée, qui a envahi la société moderne et menace de l'ébranler jusque dans ses fondements. De l'esprit d'obéissance et de discipline sortira, comme son fruit naturel, cette union des cœurs et des volontés tant recommandée par le divin Sauveur et si indispensable dans des temps où nous voyons nos ennemis se coaliser et s'unir de plus en plus contre Dieu, son Eglise et son Christ.

Au reste, Nous savons que Nos précédentes instructions sur ce point sont de mieux en mieux comprises par la majorité des catholiques de France ; et, s'il en reste un certain nombre en qui la lecture de certaines feuilles publiques entretient encore des tendances opposées, il Nous est permis d'espérer qu'éclairés d'en haut, eux aussi finiront par accepter dans leur entier les enseignements du Vicaire de Jésus Christ. Sur ce chef, comme sur tout le reste, il appartient aux prêtres de donner le bon exemple.

Qu'ils se montrent donc, eux, surtout, fils d'obéissance. Et jusque dans l'exercice de leur zèle pour le bien de la religion et des âmes, qu'ils n'entreprennent aucune œuvre nouvelle en dehors de la direction de leurs évêques. Qu'ils se tiennent en garde contre l'esprit et les habitudes du siècle. Qu'ils méditent souvent enfin les paroles du grand apôtre : *In omnibus teipsum præbe exemplum* ; et encore ces graves recommandations du saint Concile de Trente : *Sic decet omnino clericos, in sortem Domini vocatos, vitam moresque suos omnes componere ut habitu, gestu, incessu, sermone, aliisque omnibus rebus, nil nisi grave, moderatum ac religione plenum præ se ferant* (1).

En attendant, Notre cher Fils, et comme gage de toutes les faveurs

célestes, Nous vous accordons de tout cœur à vous, Notre chers Fils, à tous les prêtres et fidèles de votre diocèse, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 9 février de l'année 1898, de Notre pontificat, la vingtième.

LÉON XIII, PAPE.

CONVERSION D'UNE MOPSE (1).

L'article suivant a paru dans la *Rivista antimassonica*, de Rome, du mois de janvier, et a été traduit par M. l'abbé Mustel et publié dans la *Revue catholique*, de Coutances, à la date du 25 février dernier.

LETTERE AU DIRECTEUR DE LA *Rivista antimassonica*

Vous savez, honorable Directeur et ami, qui vous écrit cette lettre. J'ajoute que je tire le fait (que je vous signale) d'une lettre d'un de mes amis, prêtre docte et très grave, d'une lettre qui n'est pas destinée à la publicité, mais dont je crois pouvoir détacher un bref extrait et le publier (si vous le jugez opportun) littéralement, sans y ajouter un mot, et en passant sous silence seulement quelque circonstance inutile, et cela par de sérieux motifs de prudence :

" Dans une ville peu considérable, une jeune fille vint un jour vers moi. Elle avait dans le cœur le désespoir de Caién, parce qu'elle avait foulé et fait fouler aux pieds le Corps sacré de Celui dont la voix est plus puissante que le cri du sang d'Abel.

" Malheureuse femme ! Celui qui aurait dû être son soutien et son maître dans le bien l'avait plusieurs fois engagée à aller communier, et, après avoir recueilli les saintes Esprées dans un mouchoir, à les porter le soir dans une réunion de sectaires lucifériens. Ce qu'elle fit par plusieurs fois.

" La plume se refuse à décrire les outrages faits à Jésus dans ces orgies palladistes. Et la sacrilège y prenait part ! S'il est vrai que dans le cœur de l'homme il reste presque toujours une fibre qui n'est pas gâtée, dans le cœur de la jeune fille subsistait une certaine compassion pour Jésus ; et après que les hommes étaient sortis de ce vestibule de l'Enfer, elle recueillait les fragments de l'hostie. Elle en avait beaucoup en sa possession ; et elle venait me les remettre.

" C'était le premier pas pour sa conversion. Il lui fallait rompre les liens qui la tenaient attelée au char des plus abominables crimes ; il lui fallut accomplir d'autres actes pour être déliée des censures... et la Sainte Vierge l'aida à s'arracher des griffes de Satan et à se tourner repentante vers le Cœur du bon Pasteur."

Je pourrais ajouter d'autres particularités relatives à ce cas horrible et néanmoins consolant, en les empruntant à la lettre de mon ami ; mais ce peu suffit à qui sait comprendre. Le reste, tout lecteur discret se le figure facilement.

Que votre seigneurie croie au profond respect et à la cordiale amitié de son serviteur, etc.

X.....

(1) Conc. Trid. sess. XXII, *De reform.*, c. I.

(1) C'est le nom donné aux Sœurs maçonnes. — [N. de la *Rev. Cat*]

M. l'abbé Mustel ajoute le commentaire suivant :

" Les lecteurs de la *Revue Catholique* ont le droit d'objecter que l'auteur de la lettre au directeur de la *Rivista* et le prêtre dont il cite et invoque le témoignage sont deux anonymes. Nous répondrons que le directeur connaît son correspondant. S'il a reproduit sa lettre, c'est qu'il la juge digne d'attention, et que celui qui l'a écrite mérite, à son avis, confiance et créance.

" Nous n'avons devant nous comme répondant que le directeur de la *Rivista*. Quel est-il et quelle foi mérite-t-il ?

" Nos lecteurs ont plusieurs fois lu son nom. C'est M. Pietro Pacelli, avec lequel nous eûmes à soutenir une polémique courtoise à propos de Diana Vaughan, et à la sagacité duquel nous avons dû rendre hommage."

NOTE DE LA "VÉRITÉ" : — A notre tour nous ferons remarquer que cette terrible révélation confirme ce que l'on a dit sur l'existence des loges lucifériennes et sur l'horreur des profanations qui s'y commettent.

LA DEVOTION AU CRUCIFIX

(Du *Messager du Cœur de Jésus*, de Toulouse.)

(Suite et fin)

III

Le crucifix est le grand argument des apôtres pour toucher les pécheurs, les faire rougir de leurs fautes et les amener au repentir. C'est l'arme toute-puissante des missionnaires sur les infidèles. On ne leur a jamais montré leurs dieux que dans l'appareil de la gloire et de la majesté ; ce sont des êtres si supérieurs, si puissants, si redoutables qu'ils ne peuvent s'empêcher de les craindre. Ils ne songent même pas qu'il soit possible de les aimer.

Mais quand le missionnaire blanc les aborde et leur présente leur Dieu sous la forme d'un homme mourant dans le plus cruel supplice, et qu'il leur dit que ce Dieu a voulu se réduire à un tel état par amour pour nous, alors ces âmes grossières très saillantes ; ces barbares entrevoient des horizons qu'ils n'avaient jamais soupçonnés ; ils sont surpris et touchés qu'un être si puissant ait pensé à eux autrement que pour les opprimer ; ils éprouvent une émotion inconnue jusque-là en se disant : " Ce Dieu, qui est plus grand et plus puissant que moi, m'a aimé et il est mort pour moi !"

Il serait trop long d'énumérer tous les enseignements du crucifix, enseignements si simples qu'ils sont à la portée des plus ignorants et si profonds en même temps que les doctes y trouvent toujours quelque chose à apprendre. Contentons-nous de rappeler, en quelques mots, les secours qu'il procure à ceux qui souffrent et surtout à ceux qui vont quitter cette vie. Tout dans notre nature répugne à la souffrance, notre âme aussi bien que notre corps, et quand cette compagne importune se présente, le premier mouvement est de murmurer

contre elle. Il y a bien des raisons philosophiques pour démontrer qu'elle est inévitable, que, par conséquent, il est raisonnable de la supporter avec courage ; mais combien y a-t-il d'hommes qui comprennent ces arguments ? et, parmi ceux qui les comprennent, y en a-t-il beaucoup qui soient rendus meilleurs par ce moyen ? N'avons nous pas tous, un jour ou l'autre, éprouvé la navrante inefficacité de ces considérations, pourtant si raisonnables, sur une âme accablée ou aigri par la douleur ? Au lieu de raisonner, prenons un crucifix, présentons-le à celui qui souffre, en lui disant : " Et Lui n'a-t-il pas souffert aussi, et plus que vous ? C'est pour vous qu'il a souffert. Ne voulez-vous pas souffrir un peu pour lui et unir vos douleurs aux siennes ?" La plupart du temps, ces quelques mots suffiront pour émouvoir le pauvre infortuné ; au lieu de penser exclusivement à ses propres douleurs, il pensera aussi à celles de son Dieu, et, comparant les unes aux autres, il trouvera que les siennes sont moindres ; la grâce de Dieu aidant, il comprendra peu à peu la raison d'être de la souffrance dans le christianisme ; au lieu de murmurer il priera, au lieu de désespérer, il aimera ; il ira peut-être jusqu'à remercier Celui qui lui a envoyé cette souffrance ou qui a permis qu'elle tombât sur lui.

On ne devrait jamais laisser les malades sans un crucifix, et ce devrait être le premier cadeau à faire quand on va visiter les pauvres dans leurs misérables réduits. Avec le crucifix entreraient dans ces demeures la paix, le calme, la résignation, peut-être même la joie héroïque des saints.

A l'heure de la mort, ce secours est plus nécessaire encore, car aux douleurs du présent se joignent les remords du passé et l'angoisse anxieuse de l'avenir. Pourra-t-il se désespérer, le pauvre mourant, malgré les fautes de sa vie, s'il jette les yeux sur son Rédempteur, qui a voulu être crucifié pour lui ouvrir le ciel ? Pourra-t-il accuser son Dieu de le faire trop souffrir en le voyant devant lui dans un état plus misérable encore ? Quelque brisé que soit son corps, il n'est pas en lambeaux, comme celui de Jésus ! Quelque dure que soit sa couche, elle est encore plus moelleuse que le bois de la croix ! Quelque ardente que soit la soif qui le dévore, elle n'est pas comparable à celle de Jésus, épuisé par de longues heures de supplice ! Du moins lui donne-t-on pour l'étancher autre chose que du fiel et du vinaigre ; du moins ceux qui l'entourent peuvent ils lui prodiguer leurs soins, tandis que la Mère de Jésus, au pied de la croix, ne pouvait même pas soutenir de sa main la tête sanglante de son Fils.

Il y a quelques années, un jeune sculpteur se mourait, épuisé par une maladie de poitrine. Au pied de son lit se trouvait une image du Sauveur en croix, et le jeune homme passait de longues heures à la contempler. " Voyez-vous, disait-il, avec une simplicité charmante, je ne suis pas encore tout à fait artiste ; sans cela je m'occuperais à remarquer, à critiquer les défauts de dessin de cette image.

Mais je ne pense qu'à Celui qu'elle représente ; c'est Lui qui me tient compagnie quand je suis seul et qui me console quand je souffre ».

Dans la plupart des familles, dès que le mourant a rendu le dernier soupir, on se hâte de lui mettre entre les mains un crucifix. L'usage est pieux et louable, mais d'ordinaire le crucifix n'est venu que trop tard dans ces mains glacées. Il n'aurait pas fallu attendre la mort pour l'apporter, il fallait le donner au malade lorsqu'il pouvait encore le voir, l'invoquer, le baiser. On aurait ainsi soutenu son courage et consolé sa dernière heure ; on lui aurait donné l'occasion de faire un grand nombre d'actes d'amour de plus ; on lui aurait épargné bien des années de purgatoire et fait mériter une plus belle place au ciel.

IV

Comment pouvons-nous manifester notre dévotion envers la sainte croix du Sauveur ?

Tout d'abord, en lui donnant les signes du respect auquel elle a droit. C'est la seule des images devant laquelle la liturgie ordonne, dans certains cas, de fléchir le genou, notamment le Vendredi-Saint, parce que de toutes c'est la plus vénérable. En dehors de ces cas, on la salue dans l'église par une inclination. Hors des églises, l'usage des pays chrétiens est que les hommes se découvrent devant elle et que les femmes tracent sur elles-mêmes le signe de la croix. Hélas ! peut-on dire que c'est encore l'usage ? Le respect humain, une sorte d'indifférence mondaine qui envahit tout, diminue, chaque jour, le nombre de ceux qui osent rendre cet hommage à la croix. « Ce n'est plus la mode, dira-t-on ». Ce n'est plus davantage la mode de faire la genuflection devant le Saint-Sacrement ; ce n'est plus la mode pour les hommes de se mettre à genoux à l'église, même au moment de l'élévation. Hé bien ! si la mode est tombée, il faut la faire revivre. Le Dieu du Calvaire et de l'Eucharistie est aussi digne de respect qu'autrefois, et nous ne sommes pas plus grands que nos pères.

Il appartient aux hommes et aux femmes de cœur de réagir contre cet oubli des convenances chrétiennes. Nous ne passons pas devant un de nos amis, une simple connaissance, sans le saluer ; sinon, nous serions accusés d'impolitesse—ce qui, dans le monde, est une cruelle injure. Et Dieu ne mérite-t-il pas au moins la même marque d'honneur qu'un homme qui nous a adressé une fois la parole ? Car ceux qui ne saluent pas les croix ne saluent guère davantage les églises, où réside non seulement l'image du divin Crucifié, mais la Victime du Calvaire elle-même.

Il faut que les pères et les mères de famille, ainsi que les mères chrétiennes, s'attachent à inculquer profondément aux enfants cette pieuse habitude de saluer les croix et les églises ; mais il importe qu'ils ne manquent pas de leur en donner l'exemple, faute de quoi les enfants se hâteraient, dès qu'ils auraient grandi, de laisser de côté cette pratique comme indigne de leur âge.

Le saint P. Varin avait été officier de cavalerie pendant l'émigration. Un jour qu'il passait sur un chemin à la tête de son peloton, il aperçut une croix à quelque distance. Seul, il n'aurait pas hésité à la saluer ; devant ses soldats, il éprouvait un respect humain subit qui le paralysait. Mais le jeune officier était un chrétien vaillant. Honteux d'avoir hésité même un instant, il veut s'en punir par un acte héroïque ; arrivé devant le crucifix, il saute à bas de son cheval, tombe à genoux et, étendant les bras en croix, récite une prière sous les yeux de ses cavaliers stupéfaits et émus. Qui sait si ce n'est pas cet acte de courage qui lui mérita la grâce d'être appelé par Notre-Seigneur, d'abord à la Société des Pères de la Foi, et plus tard à la Compagnie de Jésus ressuscitée !

Il faut faire encore davantage pour la croix. Il faut lui donner une place dans sa maison. Grâce à Dieu, elles sont rares les maisons chrétiennes où l'on ne trouve pas au moins un crucifix. Mais ne serait-il pas à désirer qu'il ornât et qu'il protégeât toutes les chambres ? Ne serait-il pas même souverainement convenable qu'il eût sa place non seulement dans l'obscurité de l'alcôve, mais dans la pleine lumière du salon ? Ici encore nous nous heurtons à la mode. La mode est très tolérante pour toutes les gravures profanes ; elle en tolère parfois de si profanes—même dans des maisons chrétiennes—qu'il y a lieu d'en être étonné et scandalisé. Mais un crucifix dans un salon ! cela est impossible ! Et pourquoi donc ? pourquoi relèguerions-nous l'image de notre Dieu dans les chambres où n'entrent jamais les étrangers ? Aurions-nous peur de les offusquer, de les froisser, ou de nous compromettre, en montrant que nous sommes chrétiens ? Qu'on n'admette, je le veux bien, dans un salon richement meublé que des peintures ou des gravures de prix. Grâce à Dieu, il ne manque pas de tableaux ou d'estampes religieuses dignes d'y figurer avec honneur. — Cependant, pourra-t-on concilier la présence du crucifix avec celle d'autres tableaux un peu légers ? — Non, sans aucun doute ; mais le seul moyen vraiment chrétien de trancher la difficulté, c'est de faire disparaître ces légèretés, qui scandalisent les enfants et souvent les grandes personnes, pour laisser la place au crucifix.

Ces idées paraîtront peut-être bien étranges et bien austères à certains mondains ; mais il est assurément bien plus étrange de ne voir aucune différence entre la décoration d'un salon juif et celle d'un salon catholique.

Dressons aussi des croix au bord des chemins et sur les places publiques, et, si des municipalités sectaires ou timides nous refusent ce droit, donnons au Dieu crucifié quelques mètres de notre terre pour y élever son image.

Plantons surtout la croix sur les tombeaux de ceux que nous aimons, au lieu d'y faire sculpter des allégories plus ou moins païennes. C'est Jésus qui est la résurrection et la vie, et, lorsqu'il viendra, au dernier jour, pour nous juger, c'est la croix qui lui servira de sceptre.

Faisons encore mieux : mettons le crucifix sur nos poitrines. La croix de Jésus est une sauvegarde, une arme défensive contre les attaques du démon. Baisons-la avec respect, le matin, en nous levant ; pendant la journée, portons de temps en temps la main à notre crucifix, pour réveiller notre ferveur ; serrons-le plus fortement aux heures de souffrance et de tentation ; le soir, examinons, à ses pieds, quelle a été notre journée, demandons-nous si nous n'avons pas été indignes de lui. Que le crucifix soit notre compagnon, notre consolateur, notre conseiller, notre ami.

Que les mères spécialement aiment à suspendre la croix au cou de leurs enfants, et lorsqu'elles ne pourront être à leurs côtés pour veiller sur eux, qu'elles se rassurent, Jésus les gardera.

Il y a quelques années, l'*Alliance catholique* adressait un vibrant appel aux chrétiennes de France pour les engager à porter ostensiblement la croix sur leurs poitrines, suivant l'usage très répandu jadis. Autrefois, ce n'était peut-être pas si nécessaire, car la croix s'élevait partout au bord des chemins, sur les monuments publics, dans les hôpitaux et les écoles. Aujourd'hui, les sectes impies arrachent le plus de croix qu'ils peuvent ; c'est le moment pour les chrétiens de l'arborer sur leurs poitrines, pour protester contre l'outrage fait à leur Dieu et pour le réparer autant qu'il est en leur pouvoir.

Les Associés de l'Apostolat, si dévôts au Cœur de Jésus et à sa Passion, entendront cet appel et seront les plus zélés à rendre au crucifix les honneurs qui lui sont dus, ainsi que la place qu'il mérite.

Joseph TUSTES, S. J.

ÇA PART DU CŒUR !

(De la Croix, de Paris.)

« La Franc-Maçonnerie, écrit le Fr. Limousin, est une société bourgeoise ; bourgeoise par le milieu où elle se recrute, par les dépenses qu'elle entraîne, par l'état de culture intellectuel d'un grand nombre de ses membres » (Revue maçonnique, septembre-octobre 1897, p. 206.)

Donc, les ouvriers..... il n'en faut pas en Maçonnerie. Seulement, il y a une chose qui gêne les FF. d'une façon considérable, c'est l'effort des catholiques pour améliorer le sort de l'ouvrier.

« Je le déclare en toute sincérité, écrit le même Fr., on a fait et l'on fait tous les jours des travaux remarquables dans ce groupe..... On travaille, vous dis-je, de ce côté-là, et de ce travail doit nécessairement sortir une amélioration considérable de la condition matérielle des ouvriers et des paysans..... Comme philanthrope, comme sociologue..... je suis enchanté et j'applaudis..... Mais comme Franc-maçon, je suis inquiet ». (Id., p. 205.)

Ce bon F. espère-t-il donc que, pour faire cesser son inquiétude, les catholiques vont se désintéresser du sort des classes laborieuses ? Que

plutôt ils fassent comme nous..... mais nous ne sommes pas inquiets.

TOURMENTIN.

REVUE DE LA LIBRAIRIE

MÉDITATIONS pour l'adolescence et la jeunesse, 4 vol. in-18. Prix : 1 fr. le volume ; relié en percaline 1 fr. 25.—Société de Saint-Augustin, à Bruges.

Le présent ouvrage a pour but d'initier à la pratique de la méditation chrétienne toute une catégorie de jeunes âmes qui ne sont pas encore assez mûres pour faire usage des recueils déjà existants. Entre l'âge de discrétion, ou du moins l'époque de la première communion, et l'adolescence proprement dite, les enfants commencent à être capables de s'adresser à Dieu autrement que par des prières purement vocales. Ils peuvent déjà comprendre les miracles, les paraboles, les dialogues et la plupart des maximes de l'Evangile, ainsi que les traits de la vie des Saints. Leur esprit est ouvert aux réflexions qu'on leur proposerait sur ces sujets, pour peu qu'elles fussent courtes et simples, claires et naturelles. Leur cœur surtout est déjà capable de goûter les sentiments de la piété : reconnaissance et amour envers le Jésus qui se montrait si tendre aux enfants, admiration pour ses prodiges, compassion pour ses souffrances, joie de sa résurrection ; regrets et crainte du péché ainsi que des suites qu'il entraîne ; désir du ciel. Enfin leur volonté peut, dès lors, adopter des conclusions pratiques, avoir ses premiers élans, faire ses premiers efforts pour imiter le divin Modèle, ou la sainte Vierge, ou S. Joseph, les Anges et les autres Bienheureux.

L'auteur de ces méditations a reçu la grâce de nettement reconnaître ces aptitudes et de réussir à les mettre en œuvre. Personnellement adonné à l'oraison, longtemps appliqué à y exercer les enfants, il lui a suffi de grouper, autour des sujets que lui fournissaient l'Evangile et la Liturgie, quelques développements élémentaires, régulièrement distribués en deux parties, qui, souvent corrélatives, se comprennent et se retiennent l'une par l'autre, pour faire un excellent recueil de méditations à l'usage des enfants.

Avec ces qualités, l'ouvrage se recommande naturellement aux parents, aux éducateurs chrétiens, aux confesseurs des enfants. Nous le croyons propre à faire naître et à développer, chez ces petites âmes, une piété saine, éclairée, pratique, bien propre à sauvegarder leur innocence et à les rendre généreusement fidèles à tous les devoirs.

L'INDEX, commentaire de la Constitution apostolique *Officiorum*, par l'abbé Périer, avec préface par l'abbé Pillot. Un vol. in-12. Prix : 2 fr. 50. — Roger & Chernoviz, 7 rue des Grands-Augustins, à Paris.

Le clergé s'est préoccupé, à bon droit, des changements apportés à la discipline de l'Index par la récente constitution *Officiorum*. Le besoin

d'un ouvrage nouveau sur la matière, ni trop long ni trop succinct, se faisait sentir. M. l'abbé PÉRIES, ancien professeur de droit canonique à la faculté de théologie de Washington, s'est efforcé d'y satisfaire. Informations historiques, commentaire juridique, comparaison des anciens textes avec le nouveau; adaptation pratique de la discipline à nos conditions particulières: tels sont les caractères les plus saillants de ce livre. L'auteur n'hésite pas, à l'occasion, à présenter ses vues personnelles; mais il a soin de s'entourer de toute la documentation nécessaire pour ne rien avancer qui ne soit justifié par les usages ou l'esprit de l'Eglise. On sent bien à le lire qu'il est de ceux dont parle l'abbé Pilet dans sa préface, pour qui "la législation ecclésiastique n'est pas seulement une chose antique, digne d'avoir sa place dans un musée archéologique, mais bien un des éléments nécessaires à la vie et à la prospérité de l'Eglise." Si le droit canonique était toujours exposé sous cette forme intéressante et immédiatement pratique, nul doute qu'il ne fût mieux apprécié et plus fidèlement observé.

RENSEIGNEMENTS :

Question. — Je désire étudier d'une manière approfondie l'histoire du Canada, surtout aux époques de l'Union et de la Confédération. Vous m'obligeriez beaucoup en me disant où je puis me procurer les ouvrages suivants :

1. — Lord Durham's Report
2. — Le texte des 92 Résolutions
3. — Le projet d'Union tel que voté par le gouvernement impérial
4. — Le projet de Confédération tel que voté.
5. — Les résolutions de 1841 et l'Acte de l'Amérique britannique du Nord : la Constitution actuelle.

R. — Le rapport de Lord Durham a été publié en 1839 chez Ridgways, à Londres. L'année précédente avait aussi paru à Londres, chez Rodwell, une brochure de 56 pages, intitulée : *The Canadian crisis and Lord Durham's mission*.

Le texte des 92 Résolutions est aux pages 396 et suivantes du journal de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada pour l'année 1834.

Quant aux résolutions de 1841, voyez le statut 4-5 Vic. ch. 32-33, et *Dix ans au Canada de 1840 à 1850*, par Gérin-Lajoie.

Les autres renseignements que vous désirez avoir se trouvent dans *Constitutional Documents of Canada*, compilation faite par W. Houston et publiée en 1891 chez Carswell & Co, à Toronto.

J. F. D.

La polemique Chapais-Nantel-Chapleau

Toujours intéressante, cette lutte entre les deux factions du parti libéral-conservateur.

Le *Monde canadien* du 17 mars a répondu à M. Chapais, et M. Chapais a répliqué à M. Nantel dans le *Courrier du Canada* du 19.

Voilà maintenant que le directeur du *Pionnier*, de Sherbrooke, s'en mêle. Dans son numéro du 18, il prend discrètement fait et cause pour M. Chapleau contre M. Chapais. Il dit, entre autres choses :

"Quant à M. Chapleau, nous ne comprenons pas trop pourquoi l'on persiste à mettre son nom sur l'affiche lorsqu'il déclare lui-même qu'il se retire de l'arène et que tout le monde sait que sa santé l'oblige à partir sous peu pour un climat étranger.

"Cette persistance à le mettre en cause est-elle inspirée par ceux qui voudraient sa déchéance politique ?

"L'heure est pourtant mal choisie

pour frapper M. Chapleau, qui sera toujours trop tôt classé parmi les disparus.

"Ce n'est pas avec la pénurie qui se fait sentir dans les rangs qu'on doit jeter par dessus bord un homme du calibre et de la valeur de notre ex-Lieutenant-Gouverneur.

"Il a pu commettre des fautes, et nous n'avons jamais hésité à lui reprocher celles qui nous paraissent représentables; mais quel est le politicien qui, en ce pays ou ailleurs, n'a jamais erré ? C'est le cas de répéter : que celui qui n'a jamais péché lui lance la première pierre.

"Nous souhaitons que M. Chapleau paraisse bientôt sur la scène. Un homme de talents comme lui n'est pas fait pour être relégué dans l'ombre."

Nous craignons beaucoup que M. Chapais n'éprouve quelque difficulté à purger son parti de l'élément libéral-conservateur et à en faire un parti simplement conservateur.

Une correspondance de l' "Univers"

L'*Univers*, de Paris, en date du 7 mars, publie une lettre du Canada qui ne passera pas inaperçue ici, et qui fera même un peu de bruit, croyons-nous.

Il y a beaucoup de choses très exactes dans cette lettre; d'autres qui le sont moins. C'est de ces derniers, seulement, que nous allons dire un mot.

Voici d'abord une erreur qui ne s'explique guère si réellement la lettre de l'*Univers* a été écrite au Canada. Nous faisons une assez longue citation pour que nos lecteurs puissent voir, par le contexte, que nous ne nous trompons pas :

"Les Anglais protestants de la province de Québec et ceux des comtés limitrophes de la province d'Ontario, qui sont en rapports constants avec nous, qui connaissent et apprécient nos qualités natives, savent que si les Canadiens-Français sont intransigeants à l'endroit de leur religion et de leur langue, ils sont, à part ces deux cultes inviolables, d'un commerce aussi agréable que facile : bons, serviables et hospitaliers, ils se livrent sans réserve et accordent spontanément leur confiance, même aux Anglais protestants qui, vivant au milieu d'eux, se rendent dignes de leur estime. Ces derniers, du reste, ont souvent reconnu la douceur de nos mœurs, la gaieté et l'amenité de notre nature et la libéralité de notre caractère; au plus fort des luttes politiques et sociales, des voix autorisées comme celle de sir William Dawson, de sir William Hingston, des honorables Colby, Price, etc., n'ont pas craint de braver les préjugés des orangistes et des ultra-protestants et de plaider chaleureusement notre cause."

N'est-ce pas dire clairement que sir William Hingston est de la même nationalité et de la même religion que sir William Dawson, et les honorables MM. Colby et Price ? Or nous avertissons l'*Univers* que sir William Hingston est irlandais et catholique. Il est même l'un des principaux catholiques de langue anglaise du Canada. Au point de vue de l'ensemble de la question, cette erreur importe peu; mais elle est suffisante pour faire comprendre au directeur de l'*Univers* qu'il a besoin d'être sur ses gardes à l'endroit de son correspondant canadien.

Voici maintenant une erreur plus grave, parce qu'elle constitue une véritable injustice à l'égard d'un prélat canadien tout particulièrement digne des sympathies des catholiques de France. Le correspondant dit :

"Sir Wilfrid Laurier s'était engagé envers les électeurs de sa province, à rétablir la minorité dans ses droits s'il parvenait au pouvoir et, dans ce but, il fit avec le premier ministre du Manitoba, en décembre 1896, un pseudo règlement qui ne réglait rien du tout, un arbitrage d'où la partie lésée était seule exclue; mais il a depuis reconnu son erreur et est main-

tenant désireux de mener à bien cette œuvre de pacification. Le plus difficile était de faire les premières démarches auprès de l'épiscopat qu'il avait outragé et de renouer, avec les autorités provinciales, les négociations qu'il avait si malheureusement gâchées.

"Par bonheur, Mgr Bruchési, qui arrivait de Rome, n'avait pris aucune part aux discussions antérieures; il a pu, sans blesser les susceptibilités des ministres, reprendre les pourparlers sur la base tracée par l'Encyclique et opérer un rapprochement entre les parties. Le tact et la modération dont le nouvel archevêque a fait preuve en cette circonstance, lui ont valu des sympathies dont l'effet commence à se faire sentir: on assure que le gouvernement provincial, à la demande de sir Wilfrid Laurier, a déjà adopté, par voie administrative, certaines modifications qui feront momentanément disparaître les griefs les plus criants et rendront les écoles publiques à peu près tolérables aux catholiques.

"Ce n'est pas une satisfaction complète pour la minorité, ni une solution définitive du conflit constitutionnel qui agite notre monde politique depuis huit ans, mais c'est un achèvement vers le triomphe final."

Dans un moment où l'on travaille à calmer les esprits, quelques-uns trouveront un peu vive l'affirmation que M. Laurier a outragé l'épiscopat. Certes, nous n'avons jamais approuvé la conduite que M. Laurier a tenue depuis le commencement de ce long débat. Nous l'avons toujours, au contraire, sévèrement blâmée. Mais, enfin, M. Laurier est un gentleman, et même lorsqu'il fait entièrement fausse route il ne se livre pas à l'outrage. Nous ne sommes pas, toutefois, chargé de la défense du premier ministre, et nous n'insisterons pas sur ce point.

Ce qui est certain, c'est que les relations entre l'épiscopat canadien et le premier ministre du Dominion n'ont jamais été aussi tendues pour rendre difficiles les premières démarches auprès de n'importe quel archevêque ou évêque du Canada. M. Laurier n'avait qu'à manifester son désir d'entrer dans la voie des réparations substantielles pour être aussitôt bien accueilli par nos évêques qui ne sont pas rancuniers, Dieu merci !

Et cela est tellement vrai que ce n'est pas du tout avec Mgr Bruchési que M. Laurier a entamé des négociations sur la base tracée par l'Encyclique. Tout le monde au Canada sait que c'est avec Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, le principal intéressé dans l'affaire, que le chef du cabinet a eu les premiers pourparlers en vue d'arriver à un *modus vivendi*. Tout le monde sait que Mgr Langevin a passé plusieurs jours à Ottawa, au commencement de février; et ce n'est un secret pour personne qu'il a discuté longuement la situation avec le gouvernement fédéral et un représentant plus ou moins officieux du gouvernement manitobain.

Que Mgr Bruchési ait continué ces pourparlers, après le départ de Mgr Langevin pour le Manitoba, c'est certain. Que le tact et la modération du nouvel archevêque de Montréal aient pu contribuer à faciliter une entente, nous n'en doutons nullement. Mais, enfin, le correspondant de l'*Univers* a eu tort de laisser entièrement dans l'ombre Mgr de Saint-Boniface dont l'attitude a toujours été correcte. Quand il fallait protester contre l'injustice, il a protesté, défendant le droit avec fermeté. Mais du moment que l'Encyclique eut fait entrer la question dans une autre voie, Mgr Langevin a mis de côté toute susceptibilité personnelle et a suivi, sans hésitation, la direction pontificale.

Certes, nous ne voudrions diminuer en rien le mérite de Mgr Bruchési; mais il nous a paru opportun de signaler au directeur de l'*Univers* l'injustice que son correspondant a commise à l'égard de Mgr Langevin en le reléguant complètement dans l'oubli, comme si tout se serait fait sans lui et même malgré lui.

Le vaillant archevêque de Saint-Boni-

face] a eu assez à souffrir de la part des sectaires pour n'avoir pas besoin que les journaux catholiques l'humilient.

LA RECULE DU CABINET MARCHAND

Parlant de la fameuse recule du cabinet Marchand, à propos de la question du minimum des salaires des instituteurs, l'*Echo de Charlevoix* déclare qu'elle s'est opérée sous une pression exercée par les chefs libéraux d'un grand nombre de municipalités. Notre confrère ajoute, en signalant le cas particulier de la commission scolaire de la Baie Saint-Paul :

"On nous assure que ces messieurs ont fait savoir au gouvernement Marchand que si cette loi était mise en vigueur, la municipalité renoncerait à l'octroi accordé par la Législature.

"On ne voudrait pas pour tout au monde démolir le vieux système de \$50.

"Il n'y a pas de doute qu'un grand nombre de municipalités rétrogrades ont agi de la même façon, ce qui a amené la révocation de la loi de \$100.

"Mais le gouvernement qui a fait ce pas en arrière mérite une condamnation sévère de la part des amis de l'éducation."

On se souvient que pendant la dernière session de notre législature, les membres du cabinet Marchand prétendaient justifier leur bill sur l'éducation par la *poussée* qu'ils avaient reçue de l'opinion publique. Le peuple, disaient-ils, veut un changement, il demande des réformes; c'est lui qui nous entraîne dans la voie du progrès; nous ne faisons en somme qu'exécuter le mandat impératif que nous avons reçu du peuple.

Comme on le voit, le peuple veut si peu des changements, qu'il force le cabinet à retourner au "vieux système de \$50."

Les ministres blaguaient donc les chambres quand ils parlaient de la *poussée* populaire! Nous nous en doutions.

A CEUX QUI SE DESABONNENT

On a réussi à provoquer neuf désabonnements à la *Vérité*. Un seul est motivé, mais nous avons lieu de croire que tous ont pour cause ce que nous avons dit à propos du *Tablet*.

Quand le calme sera revenu dans les esprits on sera étonné de s'être fâché pour si peu. Car, enfin, on renvoie la *Vérité* uniquement parce que nous avons dit au *Courrier du Canada* que le *Tablet* n'est peut-être pas aussi noir qu'il le prétend, et parce que nous avons protesté contre l'assertion folichonne de la *Défense* que l'opinion catholique anglaise conspire contre l'influence française et catholique de la Province de Québec!

Quelques désabonnements *ab irato*, nous l'avons déjà dit, ne nous effrayeront pas et ne nous feront pas renoncer à notre franc-parler.

Nous ne tenons pas plus qu'il ne faut au journalisme, mais tant que nous aurons un journal ce sera pour y écrire ce que nous croyons être la vérité.

Si les désabonnements se multiplient au point de rendre la publication de la *Vérité* impossible, nous déposerons notre plume sans regret, avec joie même; mais jusqu'à la fin nous dirons ce qu'un écrivain catholique, sincèrement soumis à

l'autorité du Pape et des évêques, a le droit de dire, librement.

Du reste, nous ne croyons pas qu'on réussisse plus aujourd'hui qu'on n'a réussi par le passé à faire sombrer la *Vérité*. Détruire notre modeste œuvre, voilà une entreprise qui a été souvent tentée en vain depuis 17 ans !

Les neuf désabonnements sont déjà plus que remplacés, et pour une lettre de blâme ou de reproches, nous en recevons deux d'encouragement et de félicitations.

Nous pouvons donc continuer notre chemin sans nous émouvoir.

Le seul désabonnement motivé que nous ayons reçu nous est venu de Chicoutimi. Cela se lit comme suit :

« Vous voudrez bien à l'avenir cesser de m'envoyer votre journal la *Vérité*.

« Puisqu'un journal comme le *Soleil* fait ses délices de reproduire, dans ses colonnes, (sic !) vos articles sur nos questions religieuses, je considère qu'il est de mon devoir de cesser d'être de vos abonnés. »

Ainsi, si ce malheureux *Soleil* n'avait pas reproduit dans ses colonnes certaines parties de nos écrits qui font son affaire, laissant soigneusement de côté ce qui ne lui convient pas, nous compterions vraisemblablement un abonné de plus dans le Chicago de la Province de Québec. C'est la reproduction dans le *Soleil* de nos écrits, non point leur publication dans la *Vérité*, qui a provoqué l'ire de notre ex abonné !

Les autres se sont désabonnés sans phrases. C'est mieux.

Petites Notes

Le *Courrier du Canada* déclare qu'il lui « a paru clair » que notre « solennel rappel à l'esprit de soumission » s'adressait « uniquement à Mgr de Chicoutimi », puisqu'il s'agissait, selon notre propre expression, de « réformer une ordonnance épiscopale ». Le confrère est trop perspicace ; ou plutôt, ce qui lui paraît clair, ne l'est pas du tout.

Il s'agissait bien de « réformer une ordonnance épiscopale » ; mais à propos de cette ordonnance, et sous prétexte de défendre l'autorité épiscopale, on injurie le Saint-Siège. M. Chapais en trouvera la preuve ailleurs. Cela fait voir que tout le monde n'était pas prêt à s'incliner sans hésitation devant la décision de Rome à propos de cette ordonnance. Dès lors, est-il si clair que notre observation s'adressait *uniquement* à Mgr de Chicoutimi ?

Ne peut-on pas même se demander si notre observation s'adressait en aucune façon à Mgr Labrecque ?

L'Oiseau-Mouche nous fait savoir que notre conduite l'afflige. Nous sommes bien marri de faire de la peine à ce gentil oiseau, mais nous n'y pouvons rien. On verra plus tard que ce n'est pas la *Vérité* qui fait « si bien l'affaire de l'école malintentionnée ». On fait réellement l'affaire de cette école en la combattant avec des armes mal trempées, avec des armes qui se brisent entre les mains de ceux qui s'en servent et qui ne blessent, en définitive, que ceux-là. Ceci a l'air d'une charade ; mais l'Oiseau-Mouche, qui a le bec long et fin, et qui est habitué à chercher sa nourriture au fond des fleurs, parviendra à saisir notre pensée et la trouvera juste..... mais il ne pourra pas le dire.

Les journaux, on parlant constamment du Klondyke depuis des semaines, ont réussi à créer une fièvre terrible, la fièvre

de l'or. De partout on se précipite vers cette région absolument inhospitalière qui dévore ses habitants. On quitte nos campagnes, on quitte nos villes et nos villages, on vient des pays les plus éloignés. Des milliers et des milliers de chercheurs d'or courent au Klondyke. Pour un qui trouvera quelques pépites, des centaines et des milliers vont perdre tout ce qu'ils ont ; beaucoup y laisseront leurs os. C'est un grand malheur, dont les journaux quotidiens sont directement responsables. Avec leurs écrits échevelés et leurs gravures ils ont tourné la tête à bien du monde.

On a discuté longuement au parlement fédéral, ces jours-ci, le cas de M. Bruneau, député, ou ex-député de Richelieu. A-t-il résigné ? Est-il encore député ? Ce qui est certain, c'est qu'il a envoyé sa démission à l'Orateur, dans un moment de mauvaise humeur ; mais prévoyant le cas où sa mauvaise humeur se passerait, il avait « attaché une ficelle » à sa lettre de démission pour pouvoir la retirer au besoin. Et, effectivement, il l'a retirée d'entre les mains très complaisantes de M. Edgar. Nous ne pouvons pas nous empêcher de croire que s'il se fût agi de la démission d'un député bleu, M. Edgar n'aurait pas lâché la lettre de démission aussi facilement. M. Marcotte, de Champain, a proposé de soumettre la question au comité des privilèges et élections. Mais comme la lumière gâte infailliblement les petites manigances de ce genre, M. Laurier s'est opposé à toute enquête, et, naturellement, sa majorité fidèle a répondu *amen*. Tout de même, le public a vu la chose d'assez près pour en saisir toute la laideur.

On se plaint beaucoup de l'administration du chemin de fer du gouvernement, l'Intercolonial. Même des libéraux admettent que ça va très mal. A propos de libéraux, voilà notre bouillant ami, Philippe Auguste, député de Montmagny, qui montre les dents au gouvernement Laurier dans son journal. « S'il y avait dans le district de Québec un ministre fédéral qui aurait de la poigne, le gouvernement aurait bientôt fait de dire ce qu'il entend nous donner », s'écrie-t-il. Cela n'est pas très flatteur pour M. Laurier lui-même qui est censé représenter le district de Québec. Le remède au mal se serait de caser M. Joly et de mettre M. Choquette à sa place.

Le *kickage* est à l'ordre du jour dans le parti libéral. C'est un mot vulgaire, mais très expressif. Un député ministériel est-il fatigué d'attendre son morceau de gâteau, il a un moyen sûr de se le faire donner illico : c'est de se mettre à ruer comme un diable. M. Laurier est très sensible au coup de pied bien appliqué. C'est M. François Langelier qui a découvert ce stimulant. On se rappelle ses formidables ruades de l'automne dernier. Elles lui ont valu aussitôt une place de juge. M. Bruneau vient de *kick* à son tour, et non sans succès, apparemment. Voilà maintenant Philippe-Auguste qui lève le pied contre son chef. Décidément, le *kickage* est une belle institution. Il est seulement dommage qu'on n'a recours à ce remède héroïque que pour se faire donner une place ou du *patronage*. Si les députés libéraux canadiens-français avaient *kické* avec ensemble en faveur de la minorité manitobaine, c'eût été bien plus beau.

L'enquête qui se poursuit à Ottawa sur l'affaire du Drummond ne jette pas beaucoup de lumière sur la situation. Il y a une grave contradiction entre l'assertion faite par M. Tarte, à la chambre, l'année dernière, et le témoignage que vient de rendre M. Greenshields, à l'enquête. M. Tarte a prétendu que la *Patrie* a été

achetée par M. Greenshields, avec l'argent du parti. M. Greenshields affirme qu'il n'a fait que prêter son chèque de \$20,000 pour quelques heures et que cette somme lui a été remboursée intégralement par MM. Tarte, père et fils. Qui faut-il croire ?

La *Gazette*, en date du 23 février, rend compte d'une réunion de « Chevaliers de Columbus » qui a eu lieu à Montréal pour l'installation des officiers d'un nouveau Conseil formé l'automne dernier. C'est une fraîche importation des Etats-Unis. On nous demande ce que c'est. Nous n'en savons rien. La *Gazette* nous dit seulement ceci : « It is on much the same principle as Freemasonry and one of the first qualifications for membership is that a man be a roman Catholic. » Une société calquée sur la franc-maçonnerie et qui n'admet que des catholiques ! Drôle ! La *Gazette* nous apprend aussi que l'Ordre comprend trois degrés. L'installation a été suivie de l'inévitable banquet, « a most festive affair » dit le journal anglais. Traduction libre : On a bien rigolé.

EXCOMMUNICATION

Nous lisons dans la *Semaine religieuse*, de Montréal, à la date du 19 mars :

Au mois de septembre de l'année dernière, le ministre des finances du gouvernement espagnol fit saisir les biens du Sanctuaire de Notre-Dame de Luch, situé dans l'île de Majorque. Depuis la guerre de l'indépendance, ce sanctuaire s'était enrichi de nombreux dons des fidèles, et ces richesses avaient depuis longtemps attiré l'attention du fisc espagnol.

L'évêque de Majorque, Mgr Cervera, protesta. Dans cette protestation, l'évêque, après avoir rappelé le décret du Concile de Trente et la Bulle *Apostolica Sedis*, disait : « Nous déclarons que M. le ministre des finances a encouru l'excommunication. » Dans une lettre à ses diocésains, Mgr Cervera les avertissait que ceux qui prendraient part à une vente aux enchères et seraient acheteurs des propriétés de Notre-Dame de Luch, encourraient, eux aussi, de ce fait, l'excommunication réservée au Pontife romain ; et il ordonnait au clergé de lire à la grand-messe dans toutes les églises et chapelles de son diocèse, la lettre par laquelle il expliquait sa conduite, faisait connaître l'excommunication du ministre et menaçait d'excommunication les acheteurs.

Le ministre des finances ordonna au parquet de sévir contre *El Boledin eclesiastico*, et tous les journaux qui reproduiraient la protestation de l'évêque. En même temps il faisait des démarches auprès de Son Excellence le nonce apostolique ; et l'ambassadeur d'Espagne se rendait auprès du Vatican pour faire lever l'excommunication.

Comme toujours, lorsque se produit quelque part un acte de fermeté, la conduite de l'évêque fut critiquée par les gens qui veulent voir par tous et partout le devoir sacrifié à la conciliation. Les uns disaient que l'évêque de Majorque n'avait pas le droit d'excommunier le ministre, parce que le ministre n'était pas son diocésain, comme si ce n'était pas un principe élémentaire du droit canonique qu'on est justiciable du juge sur le territoire duquel a été commis le délit : *Ubi delictum, ibi forum*. D'autres prétaient à Mgr Cervera des sentiments carlistes et attribuaient odieusement à ces sentiments un acte que le devoir épiscopal avait seul dicté et même imposé ; d'autres enfin disaient que la sentence d'excommunication ne serait pas confirmée, comme si la déclaration d'une excommunication encourue *ipso facto* avait besoin de confirmation. Le digne évêque laissa dire. Le gou-

vernement de la régence envoya alors à Rome une personnalité chargée de trouver une combinaison quelconque. La réponse de Rome fut ce qu'elle devait être et la régence s'est vue forcée de restituer les biens dont elle s'était injustement emparée.

Il y a quelque temps, l'*Union catolica* de Madrid publiait en effet la nouvelle suivante :

« Par suite d'ordres donnés par le gouvernement, on a restitué au clergé les biens du sanctuaire de Notre-Dame de Luch, incarcérés dans le domaine national par suite d'un ordre de l'ancien ministre des finances, M. Navarro Reverter. »

« L'acte de restitution a été signé en présence du président de la députation provinciale et du vicaire capitulaire *sede vacante*. »

Sede vacante, Dieu en effet n'a pas permis que le courageux prélat vit le jour du triomphe du droit et de la justice ; il a succombé subitement à la suite d'une apoplexie cardiaque ; mais la vigueur de sa protestation a porté ses fruits, même après sa mort, et son exemple sera fécond.

NOTE DE RÉDACTION DE LA « VÉRITÉ » : — On voit, par ce qui précède, que le Saint-Siège sait résister aux gouvernements quand il le faut, et soutenir les évêques quand les évêques ont raison. On a donc tort de dire que le Pape se fait toujours *jouer* par les diplomates ; et encore plus tort d'insinuer que si tel évêque n'a pas été soutenu à Rome dans telle circonstance, c'est que ses adversaires ont su corrompre la Cour romaine.

Une revue progressive

La prochaine livraison de l'*Enseignement primaire* nous dit-on sera publiée à cent pages, et ornée de vingt gravures. Cette livraison *printanière* sera accompagnée d'un *Supplément tableau*, 26 pouces x 21 pouces. Ce numéro de la Revue pédagogique constituera à lui seul tout un volume de grand intérêt.

Parmi les articles, indiquons des études inédites de Messieurs les abbés Rouleau, Nuncesva's et Magnan ; d'autres pages pleines d'actualité signées par A. Buies, N. Legendre, J. B. Caouette, C. A. Lefebvre, J. Ahern, H. Nansot, C. J. Magnan, etc ; une esquisse des ouvrages géographiques de M. Buies ; plusieurs portraits accompagnés de notices biographiques, entre autres ceux de Messieurs de Boncherville, ancien ministre de l'Instruction publique, A. Buies, littérateur canadien, François Coppée, membre de l'Académie française ; un grand nombre de gravures reproduisant quelques uns des chefs-d'œuvre de la peinture.

Il va sans dire que la partie pédagogique, théorique et pratique, est abondamment fournie.

Les documents officiels et les instructions relatives au Bureau central des examinateurs occupent une place importante dans la revue. Enfin, des variétés littéraires donnent à cette revue un caractère tout à fait attrayant.

Le premier-Québec de l'*Enseignement primaire* du mois d'avril sera intitulé : *Le côté pédagogique de l'Encyclique "A fari vos"* ; ce travail est signé par le rédacteur en chef.

Le Rév. L. O. Moisan, curé de Ste Philomène, comté de Lotbinière, est décédé ce matin. Il était membre de la Congrégation du Petit Séminaire, et de la Caisse Ecclésiastique de St Joseph.

J. C. Arsenault, Ptre.,
Asst.-Secrétaire.

Archevêché de Québec }
18 mars 1898. }

LA VENERABLE MARIE-CRESSENCE HOSS

DU TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS

(1652-1744)

[Du *Messenger du Cœur de Jésus de Toulouse*]

(Suite et fin)

VII

Si admirables que fussent ses vertus, quelque chose était encore plus étonnant en Crescence : c'était son humilité.

Elle se sentait pénétrée d'une telle horreur d'elle-même, qu'elle se croyait "l'abomination de la désolation établie dans le lieu saint." Rien ne la surprenait plus que de voir ses compagnes, au lieu de lui témoigner du dégoût, lui vouloir quelque bien et la "souffrir en leur sainte compagnie." C'était un miracle de la divine miséricorde que le Tout-Puissant souffrit si longtemps sur la terre la plus odieuse des créatures : "O Dieu ! s'écriait-elle, cette terre sur laquelle je marche est votre créature, et je la foule aux pieds, moi qui mérite par mes péchés d'être foulée aux pieds de toute créature." En face même du démon, son humilité devenait naïve : comment un esprit si excellent par nature, n'avait-il pas honte de s'acharner après une pauvre femme ignorante ? Cette même humilité lui faisait demander, à son lit de mort, qu'on ornât son cadavre d'une couronne, non de fleurs, mais de paille.

Jeune encore, s'entendait-elle adresser quelque louange, de grosses larmes jaillissaient parfois de ses yeux : comment pouvait-on proférer de pareilles faussetés ! Devenue religieuse, elle baissait les yeux et se troublait en semblables occurrences. Désireuse de cacher à tous les regards les dons extraordinaires dont elle était comblée, s'il arrivait qu'on y fit allusion, elle rougissait comme un enfant pris en faute. Assaillie, dans les dernières années de sa vie, par les visites des plus grands personnages : "Que leur dirai-je, murmurait-elle tristement, moi qui ne sais faire autre chose que laver la vaisselle ?" Les paupières baissées, les mains sous son scapulaire, elle aimait alors à redire qu'elle n'était qu'une pauvre fille d'ouvrier, reçue au couvent par pure charité, sans un liard.

C'était en vain qu'elle s'efforçait de donner le change : la sainteté s'impose ; et les nobles visiteurs accouraient de toutes parts pour voir et consulter la "pauvre fille du tisserand" de Kaufbeuren. Parmi eux, nommons la princesse Amélie, femme de Charles VII, empereur d'Allemagne, qui vint, jusqu'à quatre fois, chercher auprès de l'humble religieuse ce que le trône ne pouvait lui donner : l'édification et la consolation. Remarquons ensuite les deux frères de Charles VII, le cardinal Théodore et l'Electeur de Cologne, Clément-Auguste. Ce dernier apprit de la sainte ce que sans doute il n'attendait pas. De nature vive et joy-

euse, il interrogea Crescence sur son avenir. Celle-ci se refusa d'abord à parler ; mais comme l'illustre visiteur insistait, elle lui dit : "Vous avez bâti beaucoup de châteaux, mais vous ne mourrez dans aucun." En effet, Clément-Auguste, se rendant à Munich, tomba malade dans un château de l'électorat de Trèves, où il mourut.

Se présentaient ils des visiteurs indiscrets ou impertinents — ce qui arrivait quelquefois — la vénérable ne les renvoyait pas sans quelque leçon salutaire. A l'un d'eux, qui lui posait certaines questions insidieuses, elle dit : "Au lieu de perdre un temps si précieux, vous feriez bien mieux de l'employer à vous repentir de telle et telle faute." A un prêtre qui portait un jeu de cartes dans sa poche, elle donnait cet avis : "Mieux vaudrait que Votre Révérence eût sur elle, au lieu de cartes, son bréviaire." Et à un autre : "Que Votre Révérence soit prêtre non seulement le matin, mais aussi le soir, et qu'elle s'abstienne de telle compagnie."

En proportion des visites augmentait la correspondance de l'humble Sœur. Deux secrétaires y suffisaient à peine. C'est par milliers qu'elle faisait détruire les lettres traitant d'affaire de conscience. Après sa mort, on en compta encore plus de huit cents, parmi lesquelles un grand nombre portait la signature des plus hauts dignitaires de l'Eglise et de l'Etat ; tels, par exemple, que l'impératrice Amélie, l'impératrice Elisabeth, veuve de Charles VII, le roi Auguste III et la reine de Pologne, l'archevêque de Salzbourg, l'évêque de Brixen, le prince de Löwenstein, le prince de Hohenlohe, etc., etc.

Le monde s'occupait beaucoup de Crescence : pour elle, vivre oubliée et s'unir enfin au Dieu de son âme, telle était l'unique ambition et le seul désir de son cœur. "Rien de plus doux, disait-elle, que Jésus, Marie et la mort."

Elle avait, il est vrai, entrevu le bonheur des élus. Un jour, elle eut un ravissement de si longue durée que la supérieure dut user d'autorité pour l'en rappeler. "Oh ! ma révérende Mère, que j'étais loin de vous !" s'écria-t-elle en sortant de son extase. La supérieure lui demanda plus tard l'explication de cette parole. Crescence avait été conduite, en esprit, par son ange gardien, en enfer, au purgatoire et au ciel. Devant les splendeurs de la radieuse Jérusalem, l'ange lui dit : "Mon enfant, voici où est adoré Dieu et voilà ses élus ; ici sera ton éternelle demeure." — "J'y entendais, ajouta Crescence, les plus ravissantes mélodies ; je voyais comment on s'y perd en Dieu et comment les saints sont plongés dans un océan d'inexprimable béatitude."

Mais avant de parvenir elle-même à cette béatitude, il lui restait à traverser six semaines d'une effrayante maladie, que d'ailleurs les médecins étaient impuissants à caractériser. Les os semblaient consumés par une flamme intérieure ; douleurs aiguës dans la tête et au côté, dessèchement de tout le corps, soif intense, langue tuméfiée et dure comme de l'écorce.

Les lèvres se fendaient, le dos n'était plus qu'une large plaie, la joue et l'épaule gauche étaient affreusement enflées ; tout ce pauvre corps, en un mot, était torturé par le mal, au point que la sainte victime pouvait répondre au P. Pamer qui l'interrogeait sur son état : "Il me semble être rotie sur le gril." Et cependant quelle paix, quelle sérénité, quelle joie ! A l'exemple du Sauveur, elle voulait souffrir sans soulagement.

Une soif ardente la dévorait : pour l'étancher elle ne voulait accepter qu'un peu d'eau tiède. "Le Dieu des miséricordes est si bon, qu'il me donne à moi, ver de terre, ce que son Fils a eu sur la croix. Jésus souffrait de la soif ; sa pauvre esclave se rafraîchirait ! Oh ! non, cela ne peut et ne doit pas être."

Dans cet état d'horribles souffrances, on l'entendait s'écrier : "Mes os et mes membres, louez Dieu qui vous a rendus capables de souffrir !" A l'une des Sœurs qui lui demandait de ses nouvelles : "Je vais très bien répondit-elle ; je goûte au calice amer de mon Sauveur et j'accomplis la volonté de Dieu, à qui je m'abandonne pour le temps et pour l'éternité."

Le 27 mars, jour de la Compassion de Marie, elle entra en extase. On crut que c'était la fin. Revenue à elle, Crescence rassura ceux qui l'entouraient et leur raconta simplement que ses saints protecteurs étaient venus lui promettre leur assistance au dernier moment.

Cependant le mal allait toujours en augmentant. La semaine sainte devait être, pour elle comme pour son Sauveur, la semaine de la Passion. Personne ne pouvait plus contempler sans pleurer cette image vivante du divin crucifié. Durant les trois derniers jours de cette semaine la malade était presque toujours en extase. Le jeudi saint, une odeur exquise, s'exhalant de sa cellule, remplit tout le couvent. Ce jour-là, le provincial des Franciscains vint la visiter, et la trouva dans un profond ravissement. Mais à la voix de l'obéissance, elle reprit immédiatement ses sens. "Où étiez-vous donc, demanda le provincial, et qu'avez-vous vu ?" — "Mon ange gardien, répondit la mourante, m'a conduite à la montagne des oliviers, où j'ai trouvé mon céleste Epoux en prières et inondé de sang. Je me suis approchée pour m'offrir à tout souffrir pour lui. Le bon Maître a répondu : "Mon enfant, tu souffriras et tu ressusciteras avec moi."

Le soir du vendredi saint, elle demanda l'heure. Sept heures venaient de sonner. Elevant alors la voix, elle dit : "Je mourrai à minuit."

La vénérable avait souvent annoncé que l'archange Raphaël la présenterait au tribunal de Dieu. Vers onze heures et demie, se rappelant cette prédiction, le P. Pamer dit à la mourante : "Ma Mère, saint Raphaël viendra sans doute bientôt ?" — "Il est déjà là," articula distinctement celle-ci. Les assistants attendaient anxieusement l'heure à laquelle, d'après sa prédiction, la vénérable devait quitter ce monde. Aucune convulsion n'altérait sa douce figure. Enfin, quand le premier coup de minuit retentit à l'église paroissiale, l'ange terrestre res-

pira une dernière fois et son âme s'envola dans le sein de Dieu qu'elle avait tant aimé.

Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur !

LA BONNE PRESSE ET LE DEVOIR DES CATHOLIQUES

La *Croix*, de Paris publie ce qui suit. Bien qu'elles s'adressent aux catholiques italiens, ces paroles épiscopales ont une certaine application au Canada, et dans le monde entier.

Dans une lettre pastorale à ses diocésains, Mgr Richelmy, archevêque de Turin, fait valoir la mission du journalisme catholique.

Après avoir tracé l'idéal du journaliste chrétien, le prélat insiste avec une particulière éloquence près des membres du clergé et des catholiques militants, afin qu'ils aident les journaux qui se sont donné la tâche, souvent difficile et pénible, de défendre la religion et la morale.

Mgr Richelmy fait à ses prêtres une sorte de devoir de prêter soutien au journalisme catholique.

"Il en est, dit-il, beaucoup parmi les ecclésiastiques et laïques qui, tout en appréciant la puissance de la presse en nos temps, n'ont néanmoins aucune part directe dans la noble mission du journalisme catholique. Or, à tous ceux-là, je recommande instamment d'éviter tout ce qui peut gêner ou retarder le zèle des écrivains honnêtes : et, en même temps, je prie tous mes Frères et Fils de haïr et de combattre les efforts et les ruses de la presse qui, par une étrange corruption de mots, s'appelle *libérale*, quand, en vérité, elle se montre l'ennemie de toute liberté et de toute justice.

"Gardez vous, mes très chers, de cette vaine curiosité ou de ce vil respect humain qui vous porteraient à lire, et surtout à louer ces feuilles où l'on fait la guerre au Christ et à son Vicaire ; gardez-vous de critiquer avec intolérance et présomption ces périodiques qui, malgré quelques défauts, ont le grand mérite de défendre la cause catholique.

"Je dis plus : ceux à qui le Seigneur a donné le surcroît des biens terrestres doivent à leur tour offrir secours et subsides pour le journalisme catholique. Qu'il ne vous suffise pas, mes très chers, de délier votre bourse en prenant votre abonnement, mais répandez dans le peuple en un grand nombre d'exemplaires le journal bon et religieux ; faites-vous par votre généreux concours les promoteurs de toutes les améliorations que les gens honnêtes désirent dans notre presse périodique, et que les riches seuls peuvent nous permettre de réaliser."

Sait-on pourquoi le pouce est plus court que les autres doigts de la main ? Un épigramme du siècle dernier nous l'explique :

Quand on fait mal ce qu'on doit faire
On s'en mord les pouces dit-on ;
C'est du péché du premier père
Que dérive ce vieux dicton.
Car le gourmand avec sa pomme,
Se mordit les pouces aussi.
Et, de père en fils, voilà comme
Nous avons ce doigt raccourci.